CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES

23e CONCOURS D'AGILITÉ HOMOLOGUÉ PAR L'AAC
11 et 12 février 2023

Complexe Équestre Bécancour
3625, rue des Albatros
Bécancour (Québec) G9H 3Y2

JUGES : Pierre Lambert (PL), Carole Côté (CC) et Antoine Pelletier (AP)

Standard novice (2), Standard intermédiaire (3), Standard expert (5)
Enjeu novice (2), Enjeu intermédiaire (2), Enjeu expert (5)
Snooker novice (2), Snooker intermédiaire (2), Snooker expert (4)
Sauteur novice (2), Sauteur intermédiaire (2), Sauteur expert (4), relais (2), Steeplechase (4)

« OUVERT AUX JEUNES MANIEURS »

***** INSCRIPTIONS EN LIGNE PAR AGILITY ROCKS! *****

Ouverture des inscriptions : 18 décembre 2022, 18h
Fermeture des inscriptions : 28 janvier 2023
ou lorsque le nombre maximum de parcours sera atteint

« Inscriptions limitées »

Aucune annulation, changement ou remboursement après la fermeture des inscriptions

Terrains intérieurs chauffés, sable qualité élite préparé mécaniquement

Aucune période de familiarisation
2 sauts de pratique

ATTENTION! NOUVELLE ADRESSE COURRIEL POUR SECRÉTARIAT/INFORMATION
inscription3r@outlook.fr

HORAIRE

Samedi :
Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15
Briefing général : 7 h 45
1er parcours : 8 h 00
Fin des parcours prévue : 19 h 30

Dimanche :
Enregistrement/prise des mesures : 7 h 15
Briefing général : 7 h 45
1er parcours : 8 h 00
Fin des parcours prévue : 16 h 30

INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS EN LIGNE VIA AGILITY ROCKS

Les inscriptions en ligne sont instantanées et facile d'utilisation. Voici la procédure pour les inscriptions en ligne :

- Rendez-vous sur le site d'Agility Rocks à l'adresse suivante: http://www.agilityrocks.com/
  - Si vous n'avez pas encore de profil, vous devez en créer un dans la section « login ». Vous pourrez enregistrer vos informations personnelles ainsi que celles de votre (vos) chien (s);
  - Lorsque vous aurez sélectionné notre concours, suivre les instructions pour le choix de vos chiens et de vos courses;
  - Veuillez noter que vous pouvez transmettre vos inscriptions une seule fois seulement via Agility Rocks. Les changements ou ajouts se feront via la secrétaire du concours à inscription3R@outlook.fr;
- Les modes de paiement possibles sont par chèque ou virement bancaire
- Le formulaire de reconnaissance de risque doit être signé électroniquement
- Imprimez le formulaire récapitulatif
- Si vous payez par chèque, transmettez vos formulaires ET votre paiement par la poste à l'adresse suivante : Joyce Grenier, 380, rue Édouard-Lair, Nicolet (Québec) J3T 2B8
- Une pré-confirmation individuelle vous sera transmise à la suite de la réception de votre inscription et les autres informations (horaire, ordre de passage, etc.) vous seront transmises après la date de fermeture.
- Si vous éprouvez des difficultés avec le site Agility Rocks, nous vous demandons de bien vouloir contacter le responsable du site à l'adresse suivante : support@agilityrocks.com
- **Si le concours affiche complet sur Agility Rocks et que vous voulez être sur la liste d'attente, veuillez envoyer votre inscription par courriel à inscription3R@outlook.fr.**

FRAIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Les frais d'inscription pour chaque épreuve sont de 18,50 $ pour les courses régulières, de 16,50 $ pour les membres du Club d'Agilité de Trois-Rivières, de 12 $ pour les courses FEO et les relais et de 11 $ pour les jeunes manieurs.
- Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture. **Aucun chèque postdaté ne sera accepté.**
- Pour les paiements par transfert bancaire, les détails vous seront envoyés plus tard.
- **Des frais de 20 $ s'appliqueront pour les chèques non honorés par la banque** et l'inscription sera annulée.
- Les formulaires d'inscription doivent être accompagnés des frais appropriés afin d'être valides. Une confirmation d'inscription sera envoyée **par courriel** à chacun des participants aussitôt que possible. **Il est donc essentiel de nous transmettre une adresse de courriel lisible**.
- Aucun remboursement, changement ou annulation ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité où le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge, un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture des inscriptions obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'un chien blessé (avec preuve d'un vétérinaire) ou d'une chienne en chaleur sera remboursé, à condition qu'il avise la secrétaire du concours au moins 24 heures avant le début du concours. Si un chien se

blesse pendant le concours, nous remettrons un crédit pour les courses non utilisées. Ce crédit pourra être utilisé lors d'un de nos prochains concours dans un délai d'un an. Ce crédit ne peut pas être utilisé par une autre personne.

- **Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10 %.**

CONSIGNES COVID-19

Veuillez noter qu'un participant ne respectant pas les consignes COVID sera expulsé sans remboursement**.** Le comité du Club d'Agilité de Trois-Rivières reste à l'affut des consignes gouvernementales concernant la COVID-19 et se réserve le droit de réviser ces consignes en fonction des annonces du gouvernement ou annuler le concours.

- LAVAGE DES MAINS OBLIGATOIRE : À chaque fois que vous entrez/sortez du complexe et des salles de bain. Des distributeurs de solution désinfectante seront aussi disponibles à plusieurs endroits sur le site.
- Ne pas vous présenter sur le site du concours si vous avez la COVID-19, des symptômes (grippe, rhume, etc.) ou si vous suspectez avoir été contaminé; un crédit vous sera accordé pour un prochain concours si vous nous avisez avant le début de l'activité.
- Nous vous ferons parvenir les parcours par courriel quelques heures avant le début de la compétition. Les parcours seront affichés (grand format) pour que vous puissiez les prendre en photo.
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques incluant les risques associés à la COVID. Le déni de responsabilité devra être signé et transmis avec le formulaire d'inscription.
- Apporter vos propres protections (masque, gels,).
- Seuls les juges, la secrétaire du concours et les responsables de ring auront accès au secrétariat.

AVIS AUX CONCURRENTS

- Nous vous remercions de votre participation. Nous espérons que vous apprécierez autant que nous la possibilité d'avoir accès à un emplacement intérieur pour pratiquer l'agilité. Aussi, il est très important pour nous d'avoir l'entière collaboration des participants pour que ce concours se déroule dans le respect des règles sanitaires mises en place par la Santé publique, dans l'harmonie et le respect des lieux. Autant pour l'utilisation du terrain et les terrains avoisinants, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser sur place aucun déchet et de ramasser tous les besoins de vos chiens.
- **Les parcours ont lieu à l'intérieur sur une surface de sable de qualité élite préparée mécaniquement - Veuillez apporter un tapis pour y installer votre chaise et votre cage;**
- **Aucun chien ne sera admis dans les estrades.**
- Le complexe équestre sera chauffé.
- Cette compétition sera tenue selon les règlements de l'Association d'agilité du Canada (AAC);
- En envoyant leur inscription, les compétiteurs conviennent qu'ils sont familiers avec les règlements de l'AAC;
- Le comité organisateur du Club d'Agilité de Trois-Rivières se réserve le droit de refuser une inscription;
- Les obstacles d'agilité sont conformes et choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Les obstacles avec zone de contact sont recouverts de granules et les pneus sont à point de rupture;
- Des chronomètres électroniques seront utilisés;
- Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques. La section de déni de responsabilité jointe au formulaire d'inscription **doit être signée** pour satisfaire aux exigences d'inscription de l'AAC;
- Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois et plus, de races pures ou croisées;
- Toutes les cartes d'identité de l'AAC en règle doivent être présentées avec les signatures requises confirmant la hauteur du chien. Dans le cas contraire, les chiens pourront être mesurés par l'un des juges pour cette compétition seulement. Le compétiteur devra alors présenter son chien à la hauteur établie ou à une hauteur plus élevée, si elle est disponible.

- **Tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps**, sauf dans l'enceinte de compétition lorsqu'ils exécutent leurs parcours ou dans l'aire désignée pour les exercices de réchauffement. **Ce règlement sera rigoureusement appliqué;**
- **Ne seront pas admis** : les chiens souffrant d'une blessure, les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens et les chiennes en chaleur;
- Aucun jouet, laisse, nourriture ou autre aide ou dispositif ne sera permis sur le parcours.
- Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leur(s) chien(s) et leur(s) enfant(s). Un compétiteur dont le chien ou l'enfant constitue une nuisance et dont le comportement est dangereux ou inacceptable peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Les questions de discipline seront référées au Comité de discipline de l'AAC qui les examinera;
- Les chiens qui ont reçu un brevet juste avant le concours ou qui recevront un brevet au cours de la compétition seront admis à passer au niveau supérieur, pourvu que la secrétaire du concours soit avisée de l'obtention du brevet dans un délai raisonnable.

INDICATIONS ROUTIÈRES

Complexe Équestre Bécancour
3625, rue des Albatros, Bécancour (Québec) G9H 3Y2
https://complexeequestre.com/

Cliquez sur le lien pour obtenir les indications routières :
https://www.google.com/maps/place/Complexe+%C3%89questre+B%C3%A9cancour/@46.3969055,-72.2836281,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4cc795421e8e7c91:0xefd7e9524d7bb0c!8m2!3d46.3969055!4d-72.2814394

ROSETTES ET RUBANS

- Rosette de pointage qualificatif pour les chiens obtenant un pointage qualificatif.
- Ruban aux positions de 1 à 4 pour toutes les classes.
- Une rosette sera décernée à tous ceux qui obtiendront un brevet.
- Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront une rosette de qualification. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs.
- Les résultats seront disponibles le plus rapidement possible après chaque parcours.
- **Pour les titres**, vous devez remplir une feuille qui sera sur la table au registrariat. Ils seront remis dès qu'ils seront prêts.

VÉTÉRINAIRES

Clinique Vétérinaire De Houssard : 310, boul. Thibeau, Trois-Rivières (Québec) G8T 6Y4 – Tél. : (819) 374-0717

Hôpital Vétérinaire Trifluvien : 420, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 1Z7 – Tél. : (819) 909-7220

HÉBERGEMENT

Motel Bécancour :
3735, boul. Bécancour, Bécancour (Québec) G9H 3W7
Tél. : 1-855-372-6818 (sans frais)
Courriel : motelbecancour@outlook.com
Les animaux de compagnie sont admis.
https://www.motelbecancour.com/

Days Inn
3155, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières (Québec) G9B 2M4
Tél. : 819.377.4444
Courriel: info@daysinntroisrivieres.ca
Les animaux de compagnie sont admis

CLUB D'AGILITÉ DE TROIS-RIVIÈRES
COMPÉTITION RÉGULIÈRE AAC – 11 ET 12 FÉVRIER 2023

Vous devez compléter obligatoirement un formulaire pour chaque chien

Prénom/Nom du manieur :	☐ **Membre du Club d'Agilité de Trois-Rivières**	
Adresse :		
Ville :	**Province :**	**Code postal :**
Téléphone :( )	**Courriel :**	
Nom Jeune manieur :		**No AAC Jeune manieur :**
Nom du chien :	**No AAC:**	**Hauteur au garrot :**
Race :	**Date naissance du chien (AAAA-MM-JJ) :**	

Catégorie :	Régulier ☐	Spécial ☐	Vétéran ☐	Vétéran DD ☐	Jeune manieur ☐	Senior/hand. ☐
Hauteur des sauts :	4 ☐	8 ☐	12 ☐	16 ☐	20 ☐	24 ☐

Samedi 11 février 2023 - Ring 1				
FEO	**Rég.**	**Parcours**		**Juge**
☐	☐	Inter	Enjeu 1	CC
☐	☐	Novice	Enjeu 1	CC
☐	☐	Novice	Standard 1	CC
☐	☐	Inter	Standard 1	CC
☐	☐	Inter	Standard 2	CC
☐	☐	Novice	Snooker 1	CC
☐	☐	Inter	Snooker 1	AP
☐	☐	Steeplechase 1		AP
☐	☐	Steeplechase 2		AP
☐	☐	Novice	Sauteur 1	AP
☐	☐	Inter	Sauteur 1	AP

Samedi 11 février 2023 - Ring 2				
FEO	**Rég.**	**Parcours**		**Juge**
☐	☐	Expert	Standard 1	AP
☐	☐	Expert	Standard 2	AP
☐	☐	Relais 1		AP
☐	☐	Relais 2		AP
☐	☐	Expert	Enjeu 1	PL
☐	☐	Expert	Enjeu 2	PL
☐	☐	Expert	Enjeu 3	PL
☐	☐	Expert	Snooker 1	PL
☐	☐	Expert	Snooker 2	PL
☐	☐	Expert	Sauteur 1	PL
☐	☐	Expert	Sauteur 2	PL

Dimanche 12 février 2023 - Ring 1				
FEO	**Rég.**	**Parcours**		**Juge**
☐	☐	Novice	Sauteur 2	PL
☐	☐	Inter	Sauteur 2	PL
☐	☐	Steeplechase 3		PL
☐	☐	Steeplechase 4		PL
☐	☐	Novice	Snooker 2	PL
☐	☐	Inter	Snooker 2	AP
☐	☐	Novice	Enjeu 2	AP
☐	☐	Inter	Enjeu 2	AP
☐	☐	Novice	Standard 2	AP
☐	☐	Inter	Standard 3	AP

Dimanche 12 février 2023 - Ring 2				
FEO	**Rég.**	**Parcours**		**Juge**
☐	☐	Expert	Sauteur 3	AP
☐	☐	Expert	Sauteur 4	AP
☐	☐	Expert	Enjeu 4	AP
☐	☐	Expert	Enjeu 5	AP
☐	☐	Expert	Standard 3	CC
☐	☐	Expert	Standard 4	CC
☐	☐	Expert	Standard 5	CC
☐	☐	Expert	Snooker 3	CC
☐	☐	Expert	Snooker 4	CC

Nb de parcours		X 18,50 $	$
Nb de parcours Membre CATR		X 16,50 $	$
Nb de parcours Jeune manieur		X 11,00 $	$
Nb de parcours FEO/Relais		X 12,00 $	$
	TOTAL :		**$**

Relais 1	**Chien :**
	#AAC :
Relais 2	**Chien :**
	#AAC :

Mode d'inscription / mode de paiement

Paiement par virement bancaire (etransfert) : ☐
- **Inscription par Agility Rocks**
- **Les détails pour le paiement par transfert bancaire seront envoyés plus tard.**

Inscription par la poste / Chèque: ☐
- Faites votre chèque à l'ordre de : Club d'Agilité de Trois-Rivières
- Postez votre inscription et l'entente de décharge et renonciation signée à : Joyce Grenier : 380, rue Édouard-Lair, Nicolet (Québec) J3T 2B8

Informations : courriel : **inscription3R@outlook.fr**

ASSOCIATION D'AGILITÉ DU CANADA (« AAC »)
ENTENTE, DÉCHARGE ET RENONCIATION

Club d'Agilité de Trois-Rivières / 11-12 février 2023

Nom du conducteur :		
Nom du chien 1 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 2 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 3 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :
Nom du chien 4 :	(le «chien»)	No ID AAC du chien :

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le **Club d'Agilité Trois-Rivières,** (**club organisateur)** et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que le suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.

2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.

3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (**personnes apparentées**), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (**personnel**) et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subis, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.

4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :

   (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou

   (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.

5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les **règlements**). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.

6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droits, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.

Signature : _____ **Date :** _____

Signature d'un parent ou d'un tuteur si le manieur a moins de 18 ans AAAA/MM/JJ

Important : ☐ Vous convenez que la transmission de ce formulaire d'inscription par courrier électronique **équivaut à votre signature**.

En signant ce document ou en cochant la case de signature électronique, vous reconnaissez avoir lu et compris les conditions énoncées dans le présent formulaire d'Entente, décharge et renonciation.

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés